

Quand le refinancement est un définancement

■ Même en supposant que la population étudiante cesse de croître et reste stable à son niveau de 2015, il faudrait encore vingt ans, à ce rythme, pour rattraper le définancement infligé à l'enseignement supérieur ! Et la population étudiante va bien sûr continuer à croître.

Fin janvier, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) faisait savoir qu'il venait enfin de s'accorder sur un refinancement, tant attendu, de l'enseignement supérieur. Tant attendu car, depuis bientôt vingt ans, ce niveau d'enseignement, qui accueille désormais plus de deux tiers des jeunes terminant le secondaire, subit un implacable "définancement" structurel. Contrairement à l'enseignement primaire et secondaire, dont les budgets, d'une part, tiennent compte des nombres d'élèves et, d'autre part, ont été régulièrement "revalorisés", les budgets des universités et des hautes écoles sont régis, depuis 1998, par un système "d'enveloppe fermée" dans lequel toute augmentation du nombre d'étudiants se traduit – mécaniquement – par une réduction des moyens alloués par étudiant.

Ce système a produit des effets ravageurs: selon les statistiques officielles de la FWB, entre 1997-1998 et 2012-2013 (dernière observation publiée), les moyens (à prix constants) par étudiant se sont réduits respectivement de 21 % pour les universités et de 7 % pour les hautes écoles (la différence s'expliquant essentiellement par un renflouement du budget des hautes écoles opéré en 2005). Et, depuis 2012-2013, ces moyens par étudiant ont continué leur dégringolade.

Loin sous la moyenne de l'UE

Mais peut-être, pensera-t-on, d'autres

(sinon la plupart) des pays européens ont-ils connu des évolutions semblables? La réponse est non. L'examen comparé des politiques d'enseignement⁽¹⁾ menées dans les pays de l'Union européenne (UE) nous apprend que la FWB est une exception en matière de décisions politiques:

– sur la période de 2005 à 2012 (dernière observation disponible), les moyens par étudiant de l'enseignement supérieur ont augmenté dans tous les pays de l'UE. Sur cette seule période, on

enregistre +9 % (en moyenne) chez nos voisins, contre +4 % en Belgique (+13 % en Communauté flamande contre... -10 % en FWB);

– sur la même période, les moyens par élève dans l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire) ont également augmenté dans tous les pays de l'UE (sauf l'Italie). On enregistre +8 % (en moyenne) chez nos voisins, contre +19 % en Belgique (+28 % en Communauté flamande et +6 % en FWB).

Conclusion: tous les pays de l'UE ont mené une politique de revalorisation équilibrée des moyens (par étudiant) au bénéfice à la fois de leur enseignement obligatoire et de leur enseignement supérieur. La FWB est le seul "pays" de l'UE à avoir maintenu, pendant deux décennies, une politique "radicalement déséquilibrée": priorité exclusive à l'enseignement obligatoire et laminage des moyens de l'enseignement supérieur.

Le niveau des moyens par étudiant (dans le supérieur) s'est tellement dé-

gradé que, pour cet indicateur, la FWB se situe désormais loin sous la moyenne de l'UE (et de tous nos voisins) et se rapproche des pays, beaucoup plus pauvres, du Sud de l'Europe et de l'ancienne Europe de l'Est.

La montagne a accouché d'une souris

Peut-on raisonnablement croire qu'une telle politique puisse être menée sans dégradation de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche? Une sévère contraction des moyens par étudiant implique mécaniquement une semblable réduction des taux d'encadrement, donc des capacités de suivi et d'accompagnement des étudiants. Et la

réduction sévère des taux d'encadrement amène aussi, inévitablement, les enseignants à devoir raboter la part de leur temps consacrée à la recherche.

On comprend donc pourquoi l'annonce "d'un refinancement" de l'enseignement supérieur était attendue avec tant d'impatience. Las! La montagne semble avoir accouché d'une souris.

Le gouvernement prévoit un refinancement structurel qui ira en s'accroissant, de 2016 à 2019, dernière année de la législature. En 2019, l'accroissement budgétaire (par rapport à 2015) serait "d'au moins 41 millions d'euros" pour l'ensemble de l'enseignement supérieur, montant qui représenterait un refinancement structurel de quelque 3,5 % de l'ensemble des budgets actuels des universités et des hautes écoles (soit une croissance moyenne de ces budgets de +0,85 % par an entre 2015 et 2019).

JEAN-PAUL LAMBERT

Recteur honoraire de l'Université Saint-Louis Bruxelles et membre de l'Académie royale de Belgique.

Il faudra prendre des mesures

Ce rythme de croissance des budgets est très insuffisant pour répondre à l'objectif affiché "de rattrapage du définancement" (en deux ou trois législatures) infligé au supérieur: même en supposant – hypothèse irréaliste – que la population étudiante cesse de croître et reste stable à son niveau de 2015, il faudrait encore vingt ans, à ce rythme, pour rattraper le définancement infligé! Mais la population étudiante va évidemment poursuivre sa croissance.

Des projections "prudentes" aboutissent, pour la croissance attendue de la population étudiante, à une fourchette comprise entre +1,8% et +2,2% par an. On calcule que, même en prenant l'estimation basse de la fourchette (+1,8% par an), les budgets de l'enseignement supérieur (universités et hautes écoles) devraient augmenter (en termes réels) à un rythme annuel de +3,7% (si l'on ambitionne "un rattrapage du définancement" en l'espace de deux législatures c'est-à-dire à l'horizon 2024) et à un rythme annuel de +3,0% (si l'on étale "ce rat-

travage du définancement" sur l'espace de trois législatures c'est-à-dire à l'horizon 2029).

Au rythme actuellement proposé (+0,85% par an), on est très loin du compte et les moyens par étudiant continueront à se dégrader, à une allure à peine infléchie. Faute de perspectives quant à un redressement effectif et dans un délai raisonnable, on peut anticiper que la pression se fera de plus en plus insistante, parmi certains responsables académiques, enseignants, étudiants, familles; bref,

une partie de l'opinion publique, en faveur de mesures complémentaires propres à redresser les moyens par étudiant.

Pour une société de la connaissance

Ces mesures complémentaires peuvent "jouer" soit sur les moyens (par exemple, via une hausse du minerval), soit sur le nombre d'étudiants (par exemple, via "un filtrage" généralisé à l'entrée du supérieur). Les deux types de mesures peuvent évidemment être combinés. Ces mesures complémentaires ne font, à notre connaissance, pas partie des options préférentielles du gouvernement. Sauf à penser – hypothèse cependant peu vraisemblable – qu'il se soit résolu à les voir mettre en œuvre, l'option la meilleure reste celle d'une accélération significative du rythme des efforts visant "au rattrapage du définancement" de l'ensei-

gnement supérieur.

Au-delà des dimensions "techniques", l'enjeu est fondamentalement celui du choix "politique" de garantir, ou non, une formation de qualité aux nouvelles générations d'étudiants et d'assurer, ou non, la capacité de nos Régions à jouer leur rôle dans "une société de la connaissance".

→ (1) "Regards sur l'éducation 2015".

Ces mesures complémentaires peuvent "jouer" soit sur les moyens (par exemple, via une hausse du minerval), soit sur le nombre d'étudiants (par exemple, via "un filtrage" généralisé à l'entrée du supérieur). Les deux types de mesures peuvent évidemment être combinés.